

Résumé



L'Afrique est traversée par une série de transitions démographiques, politiques, économiques, sociales et climatiques. Ces transformations dessinent une Afrique en mutation rapide et appellent une lecture résolument afro-réaliste du continent.

Dans un monde où l'instabilité semble devenir la règle, quelle relation voulons-nous avec le continent africain ? Alors que les traités entre l'Union européenne et l'Afrique sont à nouveau sur la table des négociations, comment refonder et rééquilibrer la relation Afrique-UE ?

L'Afrique n'attend pas la France

L'Afrique est d'abord et avant tout un continent d'opportunités. La bonne conjoncture économique, une stabilité politique entretenue par l'affermissement de la démocratie et une population jeune, source de productivité et de croissance, constituent des atouts pour le développement du continent dans les prochaines années. Urbaine, jeune, connectée, la population africaine constitue autant de défis pour les décideurs publics africains qu'elle leur offre d'opportunités.

Les atouts de la France sont indéniables. Une langue en commun dans 22 pays, une proximité culturelle et juridique qui jette des ponts entre la France et une grande partie du continent, une connaissance subtile des défis qui se présentent pour l'Afrique. La France a pris conscience du nouveau paradigme africain : qu'il s'agisse de l'affermissement des institutions et de la démocratie, de la formation et l'emploi des jeunes, de l'aménagement urbain, de la diversification des économies ou encore du risque d'un retour du surendettement.

Cette réalité s'impose à nous. Mais sommes-nous prêts pour l'Afrique d'aujourd'hui et, plus encore, pour celle de demain ?

Nos faiblesses n'en demeurent pas moins nombreuses. Nous restons focalisés sur le risque africain, sans voir les opportunités et la rentabilité associée. La France, loin de se distinguer d'autres États, n'a pas su proposer de stratégie de long terme pour le développement économique du continent. Concurrencée par les émergents, en premier lieu la Chine, elle peine à bâtir un discours renouvelé, empêtrée dans un passé qu'elle a longtemps refusé d'assumer pleinement pour avancer.

Les entreprises, de leur côté, ont déployé des stratégies souvent volatiles, alternant flux et reflux sur le continent. L'insuffisante adéquation entre l'offre et les besoins de financement, l'étroitesse du spectre d'entreprises bénéficiant des aides publiques, la tendance à sous-optimiser les dispositifs d'aide publique existants et, enfin, la faible structuration de l'assistance technique n'ont pas permis à nos entreprises de suffisamment se développer. Aujourd'hui, si les parts de marché françaises restent de 14 % en Afrique francophone, elles ont été divisées par 2,5 depuis le début des années 2000 en Afrique subsaharienne.

Pour un discours de *restart*

La France doit porter une politique et une stratégie de développement économique franche en Afrique. Il est impératif de laisser nos inhibitions derrière nous en faisant collectivement le choix d'un *restart*. Il suppose de lever les tabous. La corruption, les alternances démocratiques, les pratiques financières de certains pays émergents, le Franc CFA, ne doivent pas être abordés qu'à mots couverts. Il convient d'ouvrir plus largement ces sujets au débat démocratique pour crever des abcès créés par un manque de transparence. Ce discours doit avant tout dissiper les fantasmes qui nourrissent à tour de rôle les afro-optimistes et les afro-pessimistes. Le *restart* est résolument afro-réaliste, pragmatique. Il nous permet d'être prêts pour l'Afrique d'aujourd'hui et celle de demain.

Nos propositions

Proposition n° 1

Sous impulsion française, refonder au niveau européen le cadre réglementaire qui entoure les institutions internationales en exigeant d'elles un contrôle et une vérification du respect de l'application des clauses dans les projets qu'elles financent.

Proposition n° 2

Orienter davantage l'Aide Publique au Développement française vers les *startups*, TPE, PME et ETI. Renforcer les instruments de crédit export à destination des PME françaises, en s'appuyant sur les instruments de Bpifrance Export.

Proposition n° 3

Créer un guichet unique d'accès aux différents outils de financement, d'assurance et d'aide technique à l'export, à destination des entreprises françaises.

Réfléchir à l'opportunité de concentrer davantage certains instruments, à terme, au sein d'une banque française de l'export.

Proposition n° 4

Utiliser les relais institutionnels français dans les organisations de développement pour aider les entreprises françaises à saisir les opportunités offertes par la mise en place d'instruments de financement du secteur privé par les bailleurs de fonds.

Utiliser plus efficacement le levier de l'expertise technique comme source d'information et d'influence pour mobiliser des financements.

Proposition n° 5

Renforcer notre système d'assistance technique par :

- la valorisation de l'assistance technique internationale auprès des administrations, pour faciliter la mise à disposition de ces compétences publiques volontaires à l'internationale, et notamment en Afrique ;
- l'accélération et la finalisation de la fusion des opérateurs publics en charge de la coopération technique internationale, pour améliorer leur capacité à mobiliser l'expertise publique française au seul service des intérêts des pays aidés et des entreprises françaises.

Proposition n° 6

Favoriser la création de Partenariats publics-privés dans l'éducation, intégrant les entreprises investissant en Afrique, les écoles et universités, étrangères et africaines, et les pouvoirs publics africains.

Axer ces PPP sur des compétences à la fois plus techniques et peu développées sur le continent (mathématiques, ingénieurs...) ; les orienter vers le niveau bac - 2 / bac + 3, par le développement de BTS notamment.

Cette diversification et cette massification de l'offre doivent permettre de répondre à l'enjeu déterminant de la formation du *middle management*, des techniciens, de l'innovation et de la Recherche & Développement en Afrique.

Proposition n° 7

Faciliter la délivrance de visas économiques et de visas étudiants afin de multiplier les opportunités pour les Africains en France. L'ensemble des démarches administratives nécessaires au recrutement de salariés africains doit procéder de cette même logique de simplification.

Proposition n° 8

Dans le cadre du 5^e sommet Afrique-UE, proposer une stratégie claire, renouvelée et coordonnée des politiques européennes en Afrique. En s'appuyant sur le couple franco-allemand, redéfinir les objectifs de développement post-Cotonou, en coordination avec les pouvoirs publics africains. Associer le secteur privé européen, partie-prenante non escamotable, à ces négociations.

Proposition n° 9

Promouvoir un discours de *restart* de la France en Afrique porté par les pouvoirs publics, afin de libérer nos entreprises d'une charge historique et politique qui handicape leur développement sur le continent. Ce discours de *restart* doit libérer les énergies et favoriser l'accès des entreprises françaises aux marchés africains.